FRC.I.7463
Case
FRC
16447

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,

Séante aux ci-devant Jacobins, rue Saint-Honoré, à Paris,

Le dimanche 3 mars, de l'an II de la République,

PAR J. M. COLLOT-D'HERBOIS, député à la Convention Nationale, & membre de la Société;

SUR les nombreuses accusations à porter contre l'ex-ministre ROLLAND.

THE NEWBERRY
LIBRARY

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTE ET DE L'EGALITE.

Séante aux ci-devant Jacobins St.-Honoré, à Paris.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,

Le dimanche 3 mars de l'an second de la République,

PAR J. M. COLLOT-D'HERBOIS, député à la Convention Nationale, & membre de la Société;

SUR les nombreuses accusations à porter contre l'ex-ministre ROLLAND.

CITOYENS,

Vous m'avez chargé de rassembler tous les griefs qui doivent composer l'accusation grave & solemnelle que tous les vrais amis de la liberté & de l'égalité

portent contre l'ex-miniſtre Rolland, & de vous en faire le rapport.

Je vous remercie d'avoir cru qu'un ſi pénible travail ne pourroit ni laſſer ma patience, ni étonner mon courage ; cependant, c'eſt un abyme de perverſité ſi profond que la conduite de cet ex-miniſtre, il eſt ſi dégoûtant de dérouler tant de crimes, que je n'ai pu mettre, dans mon travail, tout l'ordre, toute la clarté que j'aurois déſiré moi-même ; mais l'évidence & la vérité s'y trouvent au ſuprême dégré.

Il ne faut ſouvent que de la mémoire pour ſe rappeller les faits. Les preuves topiques, la notoriété publique viennent enſuite les confirmer ; & ſi ce travail ne doit être regardé d'abord que comme mon opinion eſſentiellement formée, vous ſentirez qu'en y joignant toutes les pièces qui vous ſont déjà parvenues, & toutes celles qui vous ont été offertes par les ſociétés qui fraterniſent avec vous, ce travail acquerrera le plus fort dégré de conviction qu'il ſoit poſſible de donner à aucun acte ſemblable.

Il eſt preſſant, avant tout, d'éclairer l'opinion générale ſur un miniſtre hypocrite, ſur un chef de parti ambitieux & traître, qui a ſi cruellement ravagé l'eſprit public, qui a mis tant de fois la liberté en danger. Il faut que le petit nombre d'hommes encore indécis ſur ſon compte, ſoient délivrés de ce fatal preſtige qui les a ſi long-temps ſubjugués ; il faut leur ſauver la honte de ſe trouver confondus avec des contre-révolutionnaires, des émigrés, des conſpirateurs, des agents des puiſſances étrangères, fidèles & chauds amis de Rolland, depuis qu'il a trouvé moyen, pour leur aſſurer l'impunité, de les mettre en contact pour leurs opinions, avec pluſieurs bons citoyens, leſquels, par lui cruellement égarés, ſont devenus tout-à-coup les amis de leurs ennemis, & peut-être les ennemis de leurs plus ſincères amis.

C'eſt un devoir d'autant plus preſſant pour vous de répandre ces lumières, que c'eſt ici, ſur votre bureau, qu'ont été délivrées les premières lettres de crédit qui ont aidé à la réputation de Rolland, & qui lui ont donné tant de facilité pour nuire à la choſe publique. Cependant, & les anciens membres de cette ſociété républicaine peuvent l'atteſter, ni Rolland, ni Clavière, lorſqu'on en fit des miniſtres, n'avoient pas obtenu de nous une pleine confiance. Clavière y avoit été pluſieurs fois dénoncé pour des opinions très-anti-populaires énoncées à la municipalité dont il étoit membre; & vous vous rappellez qu'une fois il fut queſtion de rayer Rolland, pour avoir ſouffert qu'on fuſillât la ſociété de Soiſſons, qu'on brûlât ſes propriétés, car c'eſt toujours ainſi que débutent les contre-révolutionnaires, ſans que lui Rolland, alors depuis peu miniſtre du roi, ait témoigné aucun mécontentement: car dès-lors nous ne comptions pas aſſez ſur lui pour en attendre, en ſemblable occaſion, de l'indignation ou de la colère; mais il ne fit point *valoir la loi* en faveur des patriotes opprimés, & c'étoit pourtant le moins qu'il pouvoit faire.

Si l'on demande pourquoi ces faits n'ont pas été connus des ſociétés qui vous étoient affiliées, j'obſerverai qu'une faction odieuſe dominoit alors la ſociété. Briſſot avoit compoſé le comité de correſpondance, de tous ſes affidés, & par ce moyen, notre ſincère opinion ſur les miniſtres ne fut jamais bien connue. Nous avons d'ailleurs, toujours été faciles & confiants, & nous avons eu récemment la preuve que, mieux inſtruits, on peut encore aiſément nous induire en erreur.

Il ne falloit pas, dans ces tems-là, une défiance bien farouche pour repouſſer Rolland, car les citoyens de Lyon, au milieu deſquels il avoit intrigué pour ſe faire nommer à l'aſſemblée légiſlative, l'avoient complettement démaſqué; & quoique, pour ſe donner, au

milieu d'eux en 1791, la taille d'un ardent révolutionnaire, il eut tellement outré les principes, que Marat, comparé alors avec lui, eût passé pour un modéré; le peuple l'avoit observé, & ne vit, dans ses contorsions patriotiques, qu'une ambition forte, dirigée par une profonde hypocrisie. Le peuple de Lyon savoit que peu d'années avant, Rolland avoit sollicité des lettres de noblesse, & le désir de surpasser Marat, dans les mesures violentes qu'il proposoit pour affermir la liberté, ne lui paroissoit pas devoir s'arranger naturellement avec celui d'être gentilhomme, dans le caractère d'un véritable ami de l'égalité. Rejetté par les sans-culottes de Lyon, & bien accueilli à Paris par Brissot, il se fit présenter ici pour vous tromper. La funeste cabale dont j'ai parlé, le fit aussi bientôt nommer secrétaire, & c'est un des plus grands malheurs qui nous soient arrivés; car c'est de cette circonstance que les journalistes alors réputés patriotes, firent naître la confiance publique. C'est de là que partit cet enthousiasme servile qu'ils ont bassement & continuellement alimenté; la société n'a jamais, il est vrai, partagé le délire d'un aussi ridicule fanatisme, & nos archives ne sont souillées d'aucun témoignage semblable. La société a toujours jugé les hommes par leurs actions: elle vit que Rolland, dans son premier ministère, n'avoit rien fait pour la révolution; & sans la fameuse lettre au roi, il en seroit sorti sans qu'on y fit attention. Mais cette lettre elle-même, monument d'une intrigue ministérielle, dirigée alors contre Dumouriez, vous parut plutôt dictée par le ressentiment d'un vieillard ambitieux, iraconde & atrabilaire, que par le sentiment d'un sincère & brûlant patriotisme, & nous vîmes bientôt que cet ex-ministre si courageux disoit-on dans ses écrits, n'avoit pas eu même la force de supporter la disgrace d'un roi. Il n'osoit plus se montrer au milieu des citoyens; aucun devoir civique rempli dans les societés populaires ou dans les sections, ne

nous fit reconnoître son existence. A la vérité, nous déclara-t-il, lors de sa nouvelle élévation, que pendant cette coupable absence du corps social, il ne lui avoit pas été inutile, & que pendant ce long sommeil, ses rêveries l'avoient conduit à des moyens sûrs pour organiser la félicité publique. Un imprimé publié par lui dans ces temps là, nous fit connoître que cette félicité prétendue se trouvoit dans un plan de fédéralisme élaboré en commun, avec Brissot & ses adhérens, pour nous donner une constitution à la manière Américaine. Mais pendant l'intervalle des deux époques ministérielles, ils n'avoient pas été de cela seulement occupés, ils avoient sans cesse manœuvrés pour reporter leur mannequin au ministère. Véritable mannequin pour sa nullité, car on sait que rien de ce qui a été imprimé sous son nom, ne lui appartient; mais il offroit dans une tête intrigante & dans un cœur faux, un cadre heureux & propice pour tous les projets des hommes pervers qui ont essayé tant de fois de perdre la république; ces hommes là, vous le savez, composoient sourdement avec la cour. On a découvert dernièrement & publié les traités, les conditions proposées (1) & répondues de part & d'autre, & sur toutes les choses aussi bien connues, je me contenterai d'une simple citation: il falloit pour leur fortune & pour le succès de leurs intrigues, reporter Rolland au ministère, à quelque prix que ce fût; & le 20 juin dernier, nous eûmes la douleur de voir qu'ils n'avoient que trop bien réussi à tromper le peuple sur ses véritables intérêts. Rappellez-vous, citoyens, ce qui s'est passé à cette époque, c'est-à-dire, cette insurrection fausse & stérile qui n'avoit d'autre but, que de faire rappeller les ministres Clavière & Rolland.

(1) Les lettres de Gensonné, Guadet, &c. dénoncées à la convention nationale, par Gasparin.

Voyez, ſi la choſe avoit réuſſi, avec quelle perfidie on avoit conduit le peuple à conſommer le traité du plus odieux eſclavage : car une coalition ſerrée entre la cour, les factions dominatrices & le miniſtère nouveau, devoient néceſſairement nous forger une longue chaîne d'infortunes publiques; elle eût été briſée avec fracas, tôt ou tard, je le ſais, & la fin d'une ſi cruelle illuſion, auroit été terrible ; mais quand ſeroit-elle arrivée, & à quelle époque? Qui de nous, ne ſent pas vivement que ſi la journée du 20 juin avoit eu l'effet déſiré par les partiſans de Briſſot & de Rolland, la journée du 10 août, c'eſt-à-dire, la chûte éternelle de la tyrannie que le peuple deſiroit avec impatience, auroit été bien longtemps retardée. Auſſi, quand cette journée glorieuſe, mémorable, & qui ſera chère à tous les ſiècles, fut conſommée ; quand l'aſſemblée légiſlative eut rappellé ce miniſtère qu'on diſoit patriote, Rolland & ſa cabale ſe trouvèrent tellement étourdis de cet événement imprévu pour eux, que, pour accorder & leurs projets combinés dans l'ombre, & les grandes circonſtances où ils étoient obligés de figurer, ils ne purent mettre au jour, ou propoſer que des ſyſtêmes de foibleſſe, ou des plans de trahiſons.

L'un propoſoit ouvertement de quitter Paris, de courir au-delà de la Loire, & d'y entraîner l'aſſemblée nationale, avec la ſage précaution qu'ils n'oublieront jamais d'y conduire avec eux le tréſor public.

L'autre propoſoit, comme un expédient plus ſûr, de livrer les départemens du nord, par manière d'accommodement, pour que les tyrans étrangers puiſſent y rétablir la famille Capétienne, tandis que les tyrans nouveaux iroient gouverner & regner dans le midi.

Tous ces projets occupoient ſérieuſement ou le conſeil, ou les conciliabules miniſtériels ; & cependant les Pruſſiens & les Autrichiens avoient envahi notre territoire.

Heureuſement la deſtinée avoit placé Danton au milieu de ces miniſtres trembleurs ou perfides. Danton ſeul, le robuſte républicain Danton, devinant mieux, connoiſſant bien mieux qu'eux tous le cœur des Français, apperçut, indiqua de grandes reſſources; conçut, propoſa d'énergiques réſolutions & ſauva la choſe publique.

Qu'on lui demande, à Danton, ce qui ſe paſſa alors au conſeil, & vous ſaurez combien la puſillanimité a failli nous coûter cher. On peut auſſi conſulter ſes autres collègues, car le ſeul Rolland, je crois, auroit aſſez peu de vergogne pour nier ce qui s'eſt paſſé & ſe rétracter ſur des faits ſi connus.

Cependant, & d'après les ordres donnés par ce conſeil, devenu ferme à la voix de Danton, nos invincibles armées décidoient les chances fortes de la liberté; elles combattoient chaque jour; chaque jour elles étoient victorieuſes. Nous voyions avec tranſport naître la république au milieu de tant de victoires; & déjà Roland & les ambitieux qui l'entourent, aſpirans la puiſſance ſouveraine, combinoient ſans relâche le déſaſtreux fédéraliſme. Dans leurs imaginations inſenſées, ils arrangeoient un congrès dont ils proclamoient déjà Roland le préſident; déjà ils calculoient combien d'années, en cette qualité, il pourroit leur être excluſiivement utile. Ils avoient d'avance égaré l'opinion d'un grand nombre de députés nommés pour compoſer la convention nationale. Une difficulté, néanmoins, les inquiétoit; il falloit, pour arriver à leurs fins, anéantir Paris; Paris, cette ville révolutionnaire & importune, qui ne veut, qui ne voudra jamais ni fédéraliſme, ni congrès, ni royauté. Il falloit effacer cette ville rebelle de la carte déjà tracée des états nouveaux qu'ils s'étoient partagés. Je vous adjure ici, vous tous, mes collègues, députés à la convention, vous qui fûtes un inſtant plus ou moins ſéduits ou trompés, dites-nous avec quelle fureur le

vieillard Roland vous animoit contre les parisiens. Combien de fois vous a-t-il répété que Paris n'existoit que pour le malheur des départemens. Imitez le véridique Clootz; allons, révélez-nous toutes les odieuses particularités de cette conspiration. N'est-il pas vrai qu'on vous a tous exhorté à diriger vos correspondances de manière à ruiner, à détruire entièrement la ville de Paris, à la rendre déserte le plutôt qu'il seroit possible? N'est-il pas vrai que Brunswick lui-même n'a jamais eu l'idée, s'il avoit pu, d'assembler autant de malheurs sur la ville de Paris, que le voulut alors Roland. Racontez-nous ces continuelles & frénétiques persécutions dirigées contre les patriotes les plus éprouvés; & les vœux continuels d'engloutir & Paris & les parisiens dans les entrailles de la terre. Vous fûtes excessivement indignés de tout cela, nous le savons. Vous fûtes indignés en voyant parmi nos ennemis les plus acharnés, les hommes à qui nous avons fait le plus de bien, ceux à qui nous avons donné toutes les places dont nos suffrages civiques pouvoient disposer. Car vous ne l'ignorez pas, ce qui fut à notre disposition a toujours été le patrimoine des citoyens que nous avons cru patriotes; nous ne nous réservions que le plaisir de les proclamer. Il étoit là, fulminant contre nous, cet ancien maire que, le 14 juillet dernier, nous avions juré de rétablir dans ses fonctions, suspendues par le tyran; eussions-nous dû verser, pour y réussir, jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Il étoit là, n'est-ce pas, & sa colère étoit grande contre les parisiens, les parisiens autrefois tellement inquiets & jaloux de sa conservation & de sa gloire que le 10 août ils le tinrent aux arrêts, préservé par un rempart de citoyens armés, pour ne pas mettre dans cette belle journée son courage & sa vie à de trop périlleuses épreuves, & pour le faire jouir des succès sans en avoir couru les dangers.

O! combien tant d'acharnement dût vous révolter!

Avouez que tant de fiel, distillé dans une masse d'écrits pseudonymes, & sur-tout dans cette affiche d'un Anglois aux Parisiens, dont Rolland fut reconnu pour être l'auteur, & qui n'avoit d'autre but que d'éloigner de Paris, même les voyageurs, vous parut bien dégoûtant & bien amer.

Les colporteurs de ces iniquités, complaisans & familiers dans la maison du ministre, vous ont semblé bien vils. Comment se fait-il, avez-vous dit plus d'une fois, qu'autour de cet homme, qu'on désigne comme exclusivement vertueux à tous les départemens, il y ait une dépravation, une immoralité, un cynisme effronté, qu'on auroit à peine rencontré, deux mois avant, au château des Tuileries? Cette nouvelle cour royale, disiez-vous, est encore plus effrénée, plus dissolue que l'ancienne.... dans l'une & dans l'autre, des intrigues de femmes.... Mais respectons la pudeur publique; ne tirons pas le voile impur qui couvroit ces ténébreuses orgies, ces honteuses dépravations.... vos regards se sont détournés plus d'une fois devant elles... ce poison corrosif & subtil, qui a corrompu tout-à-coup les hommes qu'on croyoit les plus fortement éprouvés, n'a rien pu sur vos cœurs.... vous avez fui l'antre de la nouvelle Circé; les philtres de la magicienne ont été impuissans; vous n'avez point subi la vile métamorphose, & vous êtes restés des hommes.

Dégageons l'intérêt public de ce cercle d'impuretés, où on le tenoit avili & tourmenté, & hâtons-nous de signaler l'odieux ministre, qui puisoit dans cet abîme d'infamies, les éléments de corruption, qu'il a porté si longtems dans l'opinion publique.

Aucun moyen, vous le savez, ne fut épargné, pour que cette corruption fût extrême. Jamais, le tyran qui disposoit de la liste civile, n'avoit eu en son pou-

ir, autant de moyens pour l'opérer. Des ſommes énormes étoient journellement diſtribuées aux fabricateurs de mille & mille écrits empoiſonnés ; adoration pour le dieu Roland, fédéraliſme, grâce à Louis Capet, haine & guerre à la ville de Paris, confiance entière en Briſſot & ſes adhérents ; tels étoient les dogmes de cette nouvelle religion ; les tréſors de l'état s'épuiſoient pour la ſoutenir ; un nombre incalculable de places & de faveurs de tout genre, ſe diſtribuoit pour la propager ; les départements qui prononçoient leur acte de foi à cet égard, étoient accueillis dans toutes leurs demandes. Ceux qui reſiſtoient, ou qui haſardoient les moindres remontrances au nouveau protecteur, n'obtenoient que des reponſes inſultantes, quelque bien méritans qu'ils fuſſent de la patrie ; c'eſt ainſi que Rolland écrivit aux braves Lillois, *qu'il étoit las de leurs gémiſſements, qu'il avoit l'ame oppreſſée de leur défaut de courage.* C'eſt ainſi qu'il fit ſolliciter inutilement & longtemps aux habitans de Thionville, une partie des ſommes que les décrets de la convention leur avoit accordées, pour fournir aux plus urgents de leurs beſoins. Rolland affectoit à ſes audiences, envers les meilleurs citoyens, des mépris, que les miniſtres de l'ancien régime n'auroient oſé ſe permettre. Vous avez eu ſous les yeux, une réponſe qu'il fit à la citoyenne Palloi, qui la rendit publique ; il diſoit qu'il ne concevoit pas ce qu'il y avoit de commun entre une femme de ſa ſorte, & un homme comme lui ; il nioit effrontément les choſes qu'il avoit le plus ſolemnellement reconnues ; il expoſa dans la ville d'Orléans, le citoyen Nicolle, à une procédure conſidérable, par un de ces menſonges là, qu'il fut enſuite obligé de rétracter ; enfin ſon orgeuil étoit auſſi bruttal envers les citoyens, que ſes procédés étoient injurieux ; & cela, pouvoit-il être autrement ? dans ces mêmes-temps, il inſultoit chaque jour la convention nationale,

elle-même. Jettez les yenx ſur nos ſéances, vous verrez qu'il les voloit continuellement à la choſe publique, pour en faire tourner le réſultat au gré de ſes paſſions; il les uſurpoit à nous faire lire des miſſives, qui ne nous diſoient autre choſe, ſinon, que linitiative de tout lui étoit dû; que de lui ſeul devoient nous venir toute la prudence, toute la force & toute la ſageſſe dont nous avions beſoin; la repréſentation nationale, étoit chaque jour inſultée dans la perſonne des députés de Paris; enfin, les choſes en étoient venus à un tel point, qu'on propoſoit bruſquement de caſſer des comités tout entiers, par la ſeule raiſon, qu'ils n'étoient pas de l'avis du protecteur Rolland. Tous ces faits incroyables, ſont conſignés dans nos procès-verbaux; ce qui atteſta ſur-tout notre ſervitude, ce fut d'entendre dire qu'une calomnie inique portée par Roland, devant la convention, & reconnue pour telle le lendemain, étoit un acte de vertu; je parle de la dénonciation qu'il fit le huit octobre, d'une proclamation du conſeil exécutif, dont il n'avoit pas, diſoit-il, connoiſſance, quoique la minute produite le lendemain, ſe trouva revêtue de ſa ſignature, & qu'il fut prouvé qu'il avoit été préſent à la diſcuſſion, qui néceſſita cette proclamation, qu'il étoit venu dénoncer; mais dans ſon délire, il ne voyoit qu'en lui ſeul le pouvoir ſuprême; tout ce qui ne venoit pas de lui, ne devoit pas reſter; ſeul, il ſe croyoit l'arbitre & le régulateur de nos deſtinées; une lettre de lui prévaloit ſur tous les actes émanés des autres pouvoirs, & c'eſt ainſi que, par une inſtruction particulière, il attira d'horribles perſécutions ſur la tête de pluſieurs commiſſaires nationaux, dont il rendit le caractère douteux, quoique munis de pouvoirs du conſeil exécutif: pluſieurs ont été menacés, traités durement, & même empriſonnés dans quelque départemens.

C'eſt alors que pluſieurs décrets ayant mis dans ſes mains une grande partie de la fortune publique; il con-

fiat à un agent inconnu, douze millions qu'il fit passer en Angleterre; le conseil exécutif lui fit là-dessus de justes & sévères représentations; Rolland les mépriſa, & déclara formellement qu'il ne lui en rendroit aucun compte; cependant, remarquez citoyens, que dans cet état de choſes, ou nous laiſſons aux miniſtres une monſtrueuſe puiſſance, leur ſurveillance réciproque, les communications qu'ils ſont obligés de faire au conſeil, ſont la ſeule garantie qui puiſſe rendre commune la loi de reſponſabilité démontrée juſqu'à préſent, à peu près chimérique, & que ceux qui ont la conſcience bonne & pure, y trouvent même une ſorte de ſoulagement. Danton m'a aſſuré que ces raiſons furent expoſées inutilement à Rolland: depuis que j'ai parlé pour la première fois de ces douze millions, on m'a dit que probablement ils avoient été envoyés pour des achats de grains. Eh bien! c'eſt préciſément pour cela que Rolland, s'il eut été de bonne foi, devoit conſulter le conſeil, car il lui étoit important de ſavoir, avant de faire paſſer en Angleterre une ſomme auſſi conſidérable, dans quelle poſition nous étions avec cette puiſſance, relativement à la guerre; & s'il n'avoit pas beſoin de conſulter ſes collègues, s'il bravoit ainſi les renſeignemens qu'il pouvoit en attendre, j'apperçois qu'il y entretenoit ſans doute des relations particulières, que je tiens pour très-ſuſpectes, par cela même qu'il ne les faiſoit pas connoître au conſeil. Dans la grande opération dont il étoit chargé, il ne pouvoit trop s'éclairer; & ſi la déclaration de guerre faiſoit perdre tout, ou partie, de la ſomme ou des grains achetés, qui nous dira que les négociations ont été ſinceres? que les grains ou les farines ont été véritablement achetées, au prix convenable, & de bonne qualité, ſur-tout lorſque tant d'autres achats de cette nature ont été reconnus pour n'avoir procuré que des bleds avariés & pourris? enfin, qui nous

garantira le véritable emploi de ces douze millions, lorſque nous n'avons aujourd'hui que Rolland ſeul, & non pas le conſeil en entier qui puiſſe nous le cautionner?

Dira-t-il qu'il devoit garder le ſecret, ainſi qu'on me l'a bonnement allégué? Eh mais! ne traite-t-on pas au conſeil, les plans de campagne, les traités politiques, & des queſtions bien autrement graves, que des opérations commerciales; d'ailleurs, Rolland pouvoit-il agir, dans cette affaire, ſans confidents? pouvoit-il en choiſir de plus ſûrs que ſes collègues, puiſqu'ils lui ſont indiqués par la loi. Il s'eſt donc rendu très-ſuſpect dans un tel envoi de douze millions en Angleterre, ſans vouloir en rendre compte au conſeil; parce que, je le répète, la nation, dans de telles opérations, n'a pour la tranquilliſer ſur ſes intérêts, qu'une garantie commune & ſolidaire entre tous les miniſtres.

Ceci me conduit à ces comptes volumineux, dont la vaſte ſurface même a quelque choſe de biſarre, & qui ſent le charlataniſme. Je ne parle point des comptes moraux, dont l'apparence eſt tout auſſi frauduleuſe, car, ceux-là, je crois que la nation ne doit pas les payer, aucun décret n'ayant autoriſé les miniſtres à la ſurcharger de frais ſemblables; je parle des comptes arithmétiques. Malgré les préliminaires qui les accompagnent, ces comptes là ne ſont point du tout propres à nous raſſurer; il eſt bon de ne pas laiſſer, comme on dit, donner dans le panneau, les faciles ſpectateurs qui jettent les yeux, au coin des rues, ſur ces immenſes pancartes. J'y ai porté la vue; je ne ſuis pas calculateur; mais, avec le ſimple bon ſens, je n'y ai vu qu'une folle jactance, comme dans toutes le opérations de l'ex-miniſtre; j'ai vu des chiffres claſſés en colonnes, de mauvaiſes phraſes, mais point du tout l'évidence & la vérité principalement néceſſaires. L'homme le moins habile

en pareilles choſes, pourroit dire à Roland : « Vous » croyez nous produire vos comptes, mais point du » tout. Suffit-il, pour rendre des comptes, de mettre « d'un côté, j'ai reçu ceci, cela ; total, deux cents » millions, par exemple; & de l'autre, ſans aucuns » détails, j'ai dépenſé ceci, cela ; total, auſſi deux » cents millions : ainſi, vous voyez bien que je ſuis » quitte ». Si de tels comptes ſuffiſoient pour convaincre le public, il n'y a pas de fripon qui ne pût en faire autant. S'ils ne ſuffiſent pas, pourquoi tant les multiplier à grands frais? pourquoi ſur-tout, ne pas ſupprimer ſur ce papier vos déclamations, qui rempliſſent un eſpace qu'on pourroit conſacrer à des renſeignemens utiles : d'ailleurs, pour mon inſtruction particulière : dites-moi ce que c'eſt que cet article d'indemnités 88,000 livres ; de frais & encouragemens pour le commerce, 327,000 livres ; indemnités de commis ſupprimés, 421,000 livres ; primes d'encouragemens, 107,000 livres, & pluſieurs autres ſemblables. Tant que je ne ſerai pas mieux inſtruit, je ne verrai, dans tout cela, que des faveurs arbitraires, dont vous vous êtes créé le diſpenſateur. Mais, expliquez-moi comment les frais de culte, qui, de votre aveu, ſont fixés à trois millions quatre cents mille livres par mois, ce qui fait dix-ſept mille livres pour les cinq mois portés dans votre premier compte, ont couté vingt millions cinq cents mille livres, c'eſt-à-dire, trois millions au-deſſus de la fixation par vous reconnue ? Expliquez-moi comment, après avoir payé ces vingt millions pour les cinq derniers mois de l'année dernière, vous portez encore, dans votre dernier compte du 20 au 23 janvier, jour où vous avez quitté le miniſtère, vingt-un millions auſſi pour le culte ! Vous avez donc payé aux prêtres, ſix mois d'avance ? Mais cela n'étoit pas ſi preſſé ; & lorſque les femmes & les enfans des défenſeurs de la patrie ſouffrent toutes ſortes de privations, les prêtres

pouvoient

pouvoient bien attendre ; c'eſt avoir une forte tendreſſe de cœur pour eux, que de les nantir ainſi, en quittant votre hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Si vous avez été ſi pieuſement généreux pour le culte, votre humanité a été bien ſordide envers ceux de nos frères qui ſouffrent ; car je ne vois qu'un chétif article de quatre cents cinquante livres pour *ſecourrs à divers* ; &, en tout, trente mille livres pour ſecours aux départemens, quoique les décrets de la convention aient mis à votre diſpoſition, pour cet objet, des ſommes bien plus conſidérables.

Qu'ils ſe plaignent, qu'ils ſouffrent, les malheureux ! avez-vous dit, peu m'importe. Ce qui eſt eſſentiel *pour la félicité publique & la dignité de la nation*, c'eſt que rien ne ſoit épargné pour ſoutenir, avec éclat, la puiſſance du vertueux miniſtre de l'intérieur ; & vous n'avez rien épargné, en effet ; car voici, ſur une ligne, trois cents mille livres & plus pour les frais de vos bureaux, pendant cinq mois ; encore la fourniture des cachets n'y eſt-elle pas compriſe, car on la trouve rapportée un peu plus loin, au bas de la page. Le mois de ſeptembre ſeul a coûté, pour vos bureaux, à peu près cent mille livres. Oh ! vous avez raiſon de vous croire un homme d'importance ! je ne m'étonne plus ſi vous n'êtes entouré que d'hommes d'état, & de tous les beaux eſprits de la république, ſi vous avez mis de votre bord tous les journaliſtes. Il eſt édifiant, au reſte, de voir comment les fonds énormes qui vous ont été livrés, aux termes des décrets, *pour l'impreſſion des écrits propres à éclairer les trames des ennemis de l'Etat*, ont été diſtribués. Briſſot a eu le gros lot dans cette diſtribution !... Briſſot éclairant les citoyens ſur les trames des ennemis de l'état ! N'eſt-ce pas comme

ſi on chargeoit un maître filou d'éclairer les paſſans ſur les dangers qu'il y a de traverſer le perron de la rue Vivienne, ſans avoir les mains ſur ſes poches(1)? Vous avez la rage-mue quelquefois, la rage atroce, vieux Roland. Mais cette fois-ci, c'eſt la rage de l'ironie qui vous fait afficher de pareilles plaiſanteries! Vous inſultez trop ridiculement à la crédulité publique. Tel eſt le langage que pourroit tenir à l'ex-miniſtre, l'homme le moins exercé en fait de comptes arithmétiques, en ne ſe ſervant que des premières & ſimples lumières du bon ſens.

Un homme qui auroit éclairé ſa conduite de plus près, pourroit l'apostropher d'une autre manière, il lui diroit:

Homme ambitieux & téméraire, tu as voulu nous

---

(1) Pluſieurs fois, on m'a dit de répondre aux ſales injures que Briſſot vomit chaque jour contre moi, dans ſon journal. Je n'en ferai rien. Il y a 4 ans que tous les valets de contre-révolution me pourſuivent de leurs libelles; ma conduite ſeule a répondu. Je ne ferai pas, à Briſſot, l'honneur de le diſtinguer. Briſſot, tant de fois accuſé publiquement d'eſcroqueries & de vols, c'eſt-à-dire, d'avoir mis en pratique ce dont on ſavoit qu'il avoit établi la théorie: Briſſot dont le nom eſt devenu le ſynonime de toutes les inclinations baſſes & aviliſſantes: Briſſot, tellement connu, que, par une ſorte d'inſtinct ſubit, on lui applique une turpitude ou une friponnerie dont l'auteur n'eſt pas connu, comme on auroit fait d'une épigramme ou d'un bon vers à Piron & à Voltaire; Briſſot pourroit-il obtenir la moindre confiance? J'eſtime trop mes concitoyens pour le croire.

faire perdre les fruits de l'immortelle journée du 10 août, & pendant quelque temps, tu n'y as que trop bien réuſſi, car tu as conduit la république au bord du précipice. Elle n'y étoit plus la république, alors qu'un ſeul homme, alors que toi, Roland, tu te mettois inſolemment au-deſſus de toutes loix, & que tu te faiſois ſupérieur à toutes les autorités. Rapèles-toi les indignes moyens dont tu t'es ſervi? tu appellois, à ton gré, l'idolatrie ſur les uns, & les proſcriptions ſur la tête des autres. Tu paraliſois la voix des meilleurs patriotes; tu les ſurchargeois des plus ridicules & atroces accuſations; tu violois le ſecret des poſtes; tu interceptois les correſpondances patriotiques; tu commandois au département de Paris, des abus de pouvoirs, qu'il t'a refuſé par une délibération conſignée dans ſes regiſtres; tu uſurpois tout; tu ſouillois tout; tu diviſois tout. Il ne manquoit aux perfides combinaiſons qui tendoient à aſſervir la patrie, qu'une force armée à ta diſpoſition; & c'eſt alors que tu en as fait la propoſition à la convention. Que dis-je, la propoſition! Tu l'as appellée, toi-même, cette force armée: ta volonté a ſuppléé à des loix qui ne venoient pas aſſez tôt à ton gré; & par cela ſeul que tu le voulois, que tu le trouvois bon, des bataillons entiers s'organiſoient, & accouroient de toutes les extrémités de la république, au rendez-vous donné, dans le palais du miniſtre de l'intérieur. Que voulois-tu, tyran? A quoi tendois-tu? à la diviſion de la république, à ſon anéantiſſement. Ah! ſans doute, tous les malheurs que tu préparois ſeroient arrivés, tous ces affreux moyens avec leſquels tu pilotois la tyrannie, t'auroient réuſſi, ſi l'heureux génie de la liberté, qui ne laiſſera jamais les vrais républicains long-temps ſéparés, qui en fera toujours une maſſe forte & invincible, n'eût réuni ſubitement les fédérés

& les citoyens. Mais tu étois loin de prévoir cette réunion qui a culbuté tes projets deſtructeurs ; tu n'y comptois pas ! & tu vois bien, monſtre, que tu voulois boire le ſang de tes frères, dans la coupe de la guerre civile ; car, ſans la réunion, elle étoit inévitable.

Qu'as-tu fait de bien, dis-le moi, pendant ton miniſtère ? Quels bons effets ont produit ces écrits ſi chèrement payés à tes acolytes ? J'ai lu quelques pages de celui qu'on m'a cité comme le meilleur, & dont tu as expreſſément recommandé la lecture. J'y ai apperçu l'intention de rétablir les corporations, comme tu as voulu rétablir les corvées. J'ai vu, que fidèle à ce mépris conſtant que tu affectes pour le peuple, tu te plaiſois à le voir déſigné par ces mots de *claſſes inférieures*. Des claſſes inférieures ! lorſque la ſainte égalité eſt conſacrée. Tâches donc de le comprendre, miſérable, ce beau mot d'égalité. Tu voudrois donc des claſſes ſupérieures ! Non, il n'y en aura jamais ; nous l'avons juré : ainſi tu as blaſphêmé, en déſignant des citoyens, avec ces mots humiliants de *claſſes inférieures*. Il y a la claſſe des hommes vils, & c'eſt celle à laquelle toi & les tiens, vous êtes à jamais condamnés. Qu'as-tu fait de bien, je le répète, avec tant de millions dont la nation t'avoit fait dépositaire ? As-tu encouragé l'agriculture, & multiplié les productions territoriales ? non. As-tu fait naître l'abondance ? non. As-tu ſeulement entretenu une facile circulation ? non. Les domaines nationaux ſont-ils fructueux & de bon rapport ? ſont-ils ſeulement bien conſervés ? non. Tu les as laiſſé, en partie, dégrader & périr ; & l'on nous a dit ſouvent, que les hommes en qui tu as confiance, ont protégé les plus criminelles dilapidations. As-tu fécondé le commerce ?

non. As-tu ſeulement favoriſé l'utile action de l'entrepôt, l'entrepôt fertile en petits bénéfices, qui engraiſſe tout ce qu'il touche? tu n'y as ſeulement pas penſé. As-tu indiqué, dans quelqu'écrit, un moyen certain pour mettre la coignée au pied de l'arbre vorace & paraſyte de l'agiotage? non. Les induſtries de première néceſſité ont-elles été vivifiées? non. Y a-t-il des canaux ouverts, des travaux publics commencés? les routes ſont-elles bien entretenues? non. Ces établiſſemens ſacrés, où l'humanité ſouffrante & périſſante eſt ſoulagée, ont-ils été ſurveillés? non. Jamais leur régime n'a été plus mauvais. Ceux vers leſquels nous portons nos regards, avec reſpect; ceux où les défenſeurs de la patrie, mutilés, trouveront une retraite, ont-ils fixé ton attention? non. Tu as mépriſé les décrets qui t'en impoſoient le devoir. Qu'as-tu donc fait, indigne miniſtre de l'intérieur? Eh! je l'ai dit, tu as pratiqué la diſette & la famine; tu as voulu gangréner l'eſprit public, deſſécher les ſources du bonheur commun, & tuer la liberté. Tu prodiguois des tréſors à tes faiſeurs de libelles; tu récompenſois graſſement leur perfide laborioſité, & les pauvres mouroient de faim. Ah! qu'ils t'accablent de leurs malédictions, les pauvres! Que celles des Lillois, des Thionvillois, que la colère de tous les bons citoyens te pourſuive, juſqu'à ce que les tribunaux de la nation aient fait de toi une juſtice éclatante!

Déjà tout le monde te condamne, & pourtant, je n'ai tracé qu'une partie de tes forfaits. Je n'ai point dit que tu as pluſieurs fois briſé les ſcellés appoſés par les autorités conſtituées. Je n'ai point parlé de ces effets précieux du garde-meuble, dont tu t'es créé dépoſitaire, ſans formalité, ſans déclaration, ſans reconnoiſſance. Je n'ai point remarqué que ce garde-

meuble, intact jusqu'alors, fut volé préciſément deux jours après qu'il fut mis ſous ta garde. Je n'ai point dit que tu avois réintégré, de ton bon plaiſir, à Strasbourg, des fonctionnaires publics ſuſpendus par la loi ; que ſuivant qu'il te convenoit, tu aſſurois aux généraux, la reconnoiſſance de la patrie, & même de la poſtérité, pour t'en faire des créatures. Je n'ai point dit à combien d'émigrés tu as donné protection ; combien tu en as fait ſortir de priſon, quoiqu'aux termes de la loi, les tribunaux ſeuls duſſent en connoître. Je n'ai pas calculé combien la nation a perdu en ce que la vente de leurs biens a été ſuſpendue.

Je n'ai point parlé de cette armoire de fer, dans laquelle, ſeul, & myſtérieuſement, tu as oſé te ſaiſir de tous les ſecrets de la tyrannie, dont tu as fait un ſi bon uſage. Nous ſaurons bientôt combien de pièces ont été ſouſtraites par ton moyen ; nous ſaurons ce qui s'eſt paſſé à cet enlèvement, & peut-être combien de traîtres ſont échappés, par ta faveur, à la juſtice nationale. Un menſonge bien lourd de ta part, a déjà fait connoître une partie de la vérité. Déjà l'on eſt convaincu qu'en ſaiſiſſant ces papiers, tu voulois rendre ſuſpecte la ſincérité de ces témoignages, par un examen anticipé, afin d'avoir un moyen de ſauver le tyran, ſi, comme l'a dit Saint-Juſt, il n'avoit pas été pris en flagrant délit contre le peuple. Et que prétendois-tu faire toi-même, lorſque tu faiſois paſſer la nuit à une garde armée, dans ton hôtel, inſultant à la force publique établie par la loi, & aux intentions du peuple ? A qui voulois-tu donc déclarer la guerre ? réponds..... Louis Capet ne fut jamais plus coupable.

Et toutes ces émeutes, ces mouvements faux & com-

binés pour égarer le peuple ; n'en as-tu pas le secret ? tu n'y es pour rien, as-tu dit. Alors, pourquoi donc tes partisans viennent-ils toujours te citer, faire mention de toi, à la suite de ces événemens ? Pourquoi faisoit-on de toi, un éloge fastidieux & repoussé par l'indignation universelle, au moment ou Pache vint en rendre compte à la barre ? N'y avoit-il pas là, quelque pétition toute prête pour demander ta rentrée au ministère Tu en sais quelque chose ; tu n'ignores pas que le plus effronté de tes panégiristes osoit blâmer Pache, auquel les hommes les plus sévères & les plus difficiles sur son compte, ont cependant rendu justice, en cette occasion. Tu n'ignores pas, que dis-je, tu connois parfaitement ceux qui l'ont calomnié dans plusieurs sections ; & de là à la pétition que tu tiens toute prête, il n'y a qu'un pas ; mais qui s'en chargera ? dis-le moi ? Qui ne sait pas comment tu as donné ta démission ? qui ne sait pas que tu ne l'as donnée, que parce que la convention nationale avoit retiré de tes mains, tous ces trésors avec lesquels tu corrompois l'opinion publique ? Et quel est le citoyen honnête qui pourroit, après cela, demander que tu redevienne fonctionnaire public ? Il faudroit qu'il eût moins de pudeur que toi-même, & cela n'est pas possible.

Mauvais citoyen ! Vas, tu n'auras plus d'amis que ceux de Lafayette & de Brunswick, les émigrés & les conspirateurs. Ils chantent tes louanges, & de tels apologistes sont bien dignes de leur patron. Que de maux ils nous ont faits, en comprimant ce jet révolutionnaire qui nous menoit à une prospérité certaine ; en neutralisant l'esprit public, & le divisant sur les grandes questions qu'il avoit à résoudre ; en semant par-tout la désunion, & jettant la haine & la discorde au milieu de la convention. Qui peut douter que les

meneurs des comités ne ſe ſoient tellement combinés, qu'à peine nous ont-ils laiſſé le temps de délibérer ſur les choſes les plus importantes, & tous ces meneurs ſe ſont affichés pour être voués à Rolland. Si Dumouriez fut entré en Hollande, il y a quatre mois, comme le vouloient les patriotes, les projets de l'Angleterre n'échoueroient-ils pas d'eux-mêmes, & la république françoiſe ne ſeroit-elle pas, aujourd'hui, par-tout reconnue? Mais, il falloit ſauver le tyran, avant tout, dût-il en réſulter la guerre civile : tous ces écrits qui devoient appitoyer les hommes foibles; tous les écrits qui pouvoient ranimer l'eſpoir, & même l'audace des puiſſances étrangères en les faiſant croire redoutables, ont circulé avec profuſion. Quel eſt l'homme coupable en tout cela, ſi ce n'eſt celui qui, par ſon influence au conſeil, & en favoriſant la circulation de ces déſaſtreux écrits, préparoit, autant qu'il étoit en lui, la ruine de la république ?

L'indignation que je reſſens & que vous partagez, citoyens, eſt, je le crois, un ſentiment louable : c'eſt une juſtice rigoureuſe que nous demandons, & certes, on ne nous reprochera pas cette ſévérité, quand on ſe rappellera combien Rolland & les ſiens furent perſécuteurs ; combien ils ont mis de lâcheté dans leurs attaques, & de cruautés dans leurs vengeances. Il ſourioit, Rolland, lorſqu'on lui diſoit que des commiſſaires nationaux, par lui condamnés, avoient couru riſque de la vie. Ils ſourioient, les tigres, ſes partiſans, lorſque des patriotes étoient empriſonnés ou vexés, d'après leurs avis dans pluſieurs départemens. Ils ont ſouri, lorſqu'au milieu d'une incandeſcence qu'ils avoient attiſée, des colonnes entières d'hommes armés ſe promenoient dans le jardin d'Egalité, en demandant la tête de pluſieurs députés patriotes. Ils ont ſouri,

lorſqu'ils ont appris qu'on avoit brûlé les meubles & les papiers de la ſociété populaire des ſans-culottes de Lyon. Et cependant ils crient chaque jour, les tartuffes, contre la violation des propriétés ; mais, ſuivant eux, les meubles, les papiers d'une ſociété populaire & la vie des citoyens qui la compoſent, ne ſont pas des propriétés ! Les cruels ! ils ont été bien plus loin ; ils ont porté à la ſenſibilité des vrais patriotes, un coup qui ſera long-temps douloureux ; ils ont frappé au cœur, un de nos meilleurs amis ; ils ont fait périr une bonne mère de famille, une digne citoyenne, dont je ſens bien que je ne pourrai prononcer le nom ſans que nos cœurs gonflés, ne ſe ſoulagent par des larmes abondantes. Qu'elle en reçoive le tribut, elle en eſt bien digne, la généreuſe femme du citoyen Danton ! Il étoit abſent, & elle giſſoit mourante ; elle venoit d'enfanter un nouveau citoyen. Ils ont choiſi cet inſtant, les lâches, pour lui porter le coup de la mort ! Commiſſaire de la convention, il ſervoit la patrie, dans la Belgique, notre ami, dont la mâle franchiſe & l'éloquence énergique leur ſont également redoutables. Le matin, ils avoient vomi contre lui, comme ils font depuis quatre mois, leurs injures accoutumées. Ils l'avoient repréſenté dans ſon jardin, comme miniſtre de la juſtice, délivrant, le 2 ſeptembre dernier, des arrêts de ſang & de proſcription. Malgré toutes les précautions priſes, ſa femme ſouffrante & foible eut connoiſſance de ces atroces calomnies ; elle ſçut que les amis de ſon époux n'avoient pu obtenir la parole pour le défendre. Tourmentée de la plus vive douleur, épuiſée par la fièvre qui ſuit l'enfantement, ſon corps n'a pu ſupporter la ſecouſſe qu'éprouva ſon ame courageuſe & indignée. Ses jeunes en-

fans étoient là ; ils pleuroient en voyant finir leur mère déſeſpérée. O torture vraiment digne de ceux qui l'ont inventée pour faire expirer au milieu des plus déchirantes convulſions, la femme d'un vrai patriote. Ceux qui ſavent combien nos femmes nous ſont chères, ceux qui ſavent combien celle-ci aimoit Danton, pourront ſeuls s'en faire une idée. Sa voix languiſſante l'appelloit en mourant..... Il n'y étoit pas, & ſes ennemis étoient préſents dans le fatal imprimé qui retraçoit leurs infâmes paroles; elles affligèrent encore les derniers regards de ſon épouſe.

Voilà ce qu'ils ont fait, & ils parlent d'humanité & de juſtice! Je reſpecte la liberté des opinions ; mais dites-le moi: celui qui calomnie ſon collègue abſent, parce que les dangers de la patrie lui ont fait déſigner un poſte éloigné, ne commet-il pas la plus inſigne des lâchetés. Il eſt temps que la vérité ſoit connue; il est temps que l'on ſache quels hommes, depuis deux ans, ne ceſſent de cultiver les intrigues miniſtérielles, & quels hommes les ont mépriſées; quels ſont les apôtres & les membres fidèles des ſociétés populaires, & quels ſont ceux qui n'ont recherché leur confiance & leur affiliation, que pour obtenir des places & les trahir enſuite lâchement. Il faut connoître les ardents partiſans de l'égalité, & ceux qui n'ont d'autre culte que celui des richeſſes, d'autre déſir que celui de dominer, d'autre avidité que celle de s'emparer de tous les emplois & de tous les pouvoirs; ceux qui ne voient le peuple qu'avec crainte, & de loin, & ceux qui ſe glorifient d'être indiviſibles avec lui; ceux qui gémiſſent de nos ſuccès, & ceux qui les opèrent & les partagent; ceux qui veulent accomplir la révolution en conſtituant ſolidement une république vraiment démocratique, la ſeule qui nous convienne, & ceux qui voudroient nous traîner, à travers mille écueils,

vers le fédéraliſme, les deux chambres, le patriciat, & peut-être reſuſciter la royauté ou quelqu'autre forme monarchique; ceux enfin qui conſpirent tranquillement, affectant toujours de ſe dire menacés de mille dangers, & ceux que l'on poignarde en effet, & qui meurent en faiſant des vœux pour la patrie.

L'ex-miniſtre Rolland appartient à l'une de ces deux claſſes; il y compte tous ſes amis. L'autre doit ſe réunir pour l'accuſer, & pour qu'un grand acte de juſtice puiſſe glacer d'effroi tous les miniſtres ambitieux qui ſeroient tentés de l'imiter.

Citoyens, depuis que vous m'avez chargé de cette grande accuſation, des lettres menaçantes, de plattes diffamations, des coupes-gorges préparés m'environnent & m'attendent à chaque pas. Je n'en ſuis point effrayé. Il y a quatre ans que je marche ainſi, bravant les aſſaſſins, & mépriſant les injures; je ſuis inflexible avec les méchants; mais je défie qui que ce ſoit de me reprocher une action cruelle. J'ai quelque fois aidé le foible, & défendu l'opprimé; on le ſait bien. Le même ſentiment qui m'entraîne vers celui qui ſouffre, m'irrite & me pouſſe fortement contre celui qui trahit ou qui perſécute. J'attaque Rolland, comme j'ai attaqué le Châtelet, Bouillé, Lafayette & tous les miniſtres prévaricateurs. Votre confiance m'en avoit impoſé l'obligation; comme citoyen, comme député de Paris, c'étoit mon devoir; je crois auſſi que c'eſt l'acte d'un homme de bien.

Mon opinion eſt qu'il y a lieu à accuſation contre l'ex-miniſtre Rolland.

Pour avoir, contre les intentions de la convention

nationale, employé des ſommes énormes à corrompre l'opinion publique, en faiſant circuler les écrits qui ſe ſont trouvés les plus contraires aux principes républicains conſacrés par les décrets, & au crédit public, toujours attaqué dans ces écrits, par des terreurs imaginaires, dont le but le plus manifeſte étoit de rompre l'unité de la république, & de modérer la haine forte & prononcée du peuple françois contre les tyrans.

Pour avoir affecté un mépris ſcandaleux pour les loix exiſtantes & les autorités conſtituées, en refuſant de s'y conformer, quelquefois en y apportant des modifications, & particulièrement, en faiſant briſer des ſcellés appoſés, ſans autre formalité que ſa propre volonté.

Pour avoir provoqué l'anarchie, en détruiſant la confiance pour le gouvernement, ſoit en dénonçant calomnieuſement des proclamations qu'il avoit ſigné lui-même, ſoit par des inſtructions particulières qui ont mis ſouvent les commiſſaires nationaux en danger; le but de ces attentats étant de ramener ſur lui ſeul toute la puiſſance du conſeil exécutif.

Pour avoir violé le ſecret de la poſte, intercepté & falſifié les correſpondances patriotiques.

Pour avoir provoqué une force armée qui tendoit viſiblement à rétablir la tyrannie & à créer la guerre civile, l'avoir miſe en mouvement ſans qu'aucune loi l'y ait autoriſé.

Pour avoir publié des écrits pseudonymes, & notamment la lettre d'un Anglois aux Pariſiens, qui tendoit à ruiner une partie de la république.

Pour avoir mépriſé & inſulté les citoyens qui lui portoient les plus légitimes réclamations.

Pour avoir voulu, par ſa correſpondance avec les directoires des départemens, rétablir l'ancienne corvée.

Pour avoir eſſayé de rebuter & décourager les habitans des frontières du Nord, par une correſpondance inſultante avec ceux de Lille & par le refus des ſecours accordés à ceux de Thionville.

Pour avoir, de ſon autorité, rétabli dans leurs fonctions, des citoyens ſuſpects, rejettés par la loi, & ſuſpendus par les adminiſtrations ſupérieures.

Pour avoir envoyé une ſomme de douze millions, en Angleterre, ſans avoir voulu donner aucune explication, à cet égard, au conſeil exécutif juſtement inquiet de voir expoſer ainſi une partie de la fortune publique.

Pour avoir protégé la rentrée des émigrés; les avoir fait ſortir, par ſon ordre privé, des priſons où ils étoient détenus; leur avoir procuré toutes ſortes de facilités pour reſter en France, & ſouſtraire ainſi à la république leurs biens devenus nationaux.

Pour avoir oſé, ſeul, ſe rendre maître des plus importants ſecrets de l'état, en ſaiſiſſant furtivement, dans l'armoire de fer aux Tuileries, des papiers deſquels pouvoit dépendre le ſalut de la république, & dont il eſt évident par différents rapprochements & par les propres contradictions de l'ex-miniſtre, qu'une partie a été ſouſtraite aux regards de la convention nationale.

Citoyens, il y a, dans vos archives, une grande partie de pièces probantes qui vous ont été envoyées par différentes sociétés ou administrations. Il vous reste à nommer des commissaires, afin de les réunir, pour que cette accusation soit munie de tous les témoignages qui doivent la rendre victorieuse & utile à la patrie.

La société a arrêté l'impression du présent rapport, & l'envoi aux sociétés avec qui elle fraternise.

LAFAYE, *vice-président.*

GAILLARD, DUBUISSON, DEGUAIGNE, BOISSEL, *secrétaires.*

De l'Imprimerie de L. POTIER DE LILLE, rue Favart, N° 5.